

REORGANISATION DE L'AVANT-GARDE

L'AVANT-GARDE NOTRE-DAME DE L'A. C. J. C. REFORME SES CADRES DIMANCHES.

Dimanche soir, à 8 heures, la petite salle des Voyageurs de Commerce, l'Avant-Garde Notre-Dame du Cercle Reboul, en voie de reorganisation depuis près d'un mois, tenait sa séance d'ouverture.

L'Amouleur-directeur, le R. P. G. Sarasin O. M. I., souhaite la plus cordiale bienvenue à son jeune auditoire. Les minutes enregistrées 26 présences et trois absences.

L'Amouleur-directeur pose aux jeunes cette question: Pourquoi êtes-vous ici ce soir? Définit une Avant-Garde et un Cercle de l'A. C. J. C. et les encourage à toujours se montrer dignes de leur association.

Le scrutin se fait aux élections fait enregistrer le résultat suivant: Président, Albert Pressau; Vice-Président, Georges Cloutier; Secrétaire-Archiviste, André Mongeon; Secrétaire-Correspondant, Emile LeFebvre; Trésorier, Albert Sarasin; Inter-conseiller, Edouard Shing; 2e conseiller, Henri Charlebois.

Trois autres jeunes camarades sont désignés à l'effet de convoquer les assemblées, Charles Piché, Garçon, Beaudin et Philippe Cholet, tandis que le camarade Jules Labelle devra préparer la salle aux soirs de réunion.

La séance se clôt avec les paroles de l'Amouleur et la prière.

Le Secrétaire "ad hoc"

NOUVEAU GERANT À LA BOUCHERIE A. L. RAYMOND

M. Wilfrid Brière boucher expert à l'emploi de Gladi Frères depuis huit années, est maintenant gérant à la boucherie de A. L. Raymond. Quoique très jeune, M. Brière possède de plusieurs années d'expérience dans sa ligne. — C'est une acquisition pour la maison A. L. Raymond et sa clientèle saura certainement l'apprécier. M. Brière serait très heureux de rencontrer ses anciens clients et amis.

MONDANITES

Dimanche après-midi avait lieu chez Mme Nadeau, rue Dollard, une fête enfantine à l'occasion du dixième anniversaire de la naissance de Jeanne Claire Nadeau. Il y eut chant, lecture de poésies, lecture d'adresses par Jeanne Nadeau et présentation de cadeaux par Miles Rhea Vézina, Gisèle Boivin, Fleurette Strassburg, A. cinq heures, un succulent goûter fut servi par Mmes N. Vézina, E. Charrier, A. Nadeau, étaient présents: Le Révérend P. Labossière, Rhea Vézina, Jeanne Nadeau, Madeleine Mailhot, Gabrielle Mailhot, Gisèle Boivin, Lucile Bertrand, Gracie Piché, Pauline Boudreau, Cécile Boyer, Simone et Rita Savard, Thérèse, Carmen, Gabrielle, Yvette, Jeanne, Thérèse, Jeanne St-Louis, Thérèse, Yvonne Chénier, Jacqueline, Marcelle, Lucienne, Petit, Georgette, Annette Mainville, Georgette, Jacqueline Peterson, Yvette, Gabrielle, Cécile Périard, Thérèse, Gisèle Lafleur, Anne-Marie, Thérèse, Jeanne d'Arc Lepage, Jeanne d'Arc, Cécile, Jeanne Sarazin, Thérèse, Yvette, Fernande Larabie, Gabrielle, Yvette, Gertrude, Yvonne, Marguerite Nadeau, Ange-Aimé, Rolande Durocher, Jacqueline Gailpeau, Yvette St-Martin, Thérèse St-Arneaud, Fernande Joannisse, Cécile Martineau, Pauline Lemieux, Bertha Trudel Alice St-Martin, Simone, Jeanne Picard, Cécile, Fleurette Jeannette Strassburg, Anna Lefebvre, Simone, Alice, Roland Nadeau, Mmes N. Vézina, J. E. Mailhot, O. Strassburg, L. Strassburg, V. Périard, J.-B. Sarazin, A. Nadeau, P. Boivin, C. Piché.

Un groupe de parents et d'amis se sont réunis dernièrement à la demeure de M. et Mme André La Blanche pour fêter le quatorzième anniversaire de la naissance de leur fille Inez. Une adresse fut lue par Mlle Yvette Vassé et un joli cadeau fut présenté par Mlle Romée Périard. Un beau goûter fut servi par Mme A. La Blanche, aidée de Mme D. Sarazin.

Étaient présents: MM. A. Proulx, A. Cousineau, A. Lajoie, L. Gauthier, A. Lajoie, Mmes Lajoie, J. Cousineau, L. Laplante, R. Périard, L. Poirier, Y. Cousineau, P. Gagnon, A. Charlebois, Y. Lafleur, G. Charbonneau, A. Turpin, A. Couroux, P. Labeille, J. Lauzon, L. Lafleur, A. Lajoie, G. Le Blanc, J. Gagné, P. Emond, A. Lajoie, R. Emond, A. Le Blanc, P. Poirier, I. Emond, C. Périard, A. Bédard, J. Gagné, Y. Vassé, A. Lajoie, B. Lajoie, J. Seyer, Mmes Laplante, Sarazin, Lajoie, O. Masson et Bastien.

COUR DU MAGISTRAT

René Mondoux, rue Verdon, et Joseph Chartrand, rue Guertin, accusés de vol de produit à la Canadian Packing, pour une somme d'environ \$200, ont comparu ce matin devant le magistrat Achim pour examen préliminaire et ont été renvoyés devant les prochaines assises criminelles pour procès.

ANATUSSOL

Le remède de famille inestimable!

C'est l'époque dangereuse pour les écoliers. Gare aux rhumes, nez qui coule, toux, maux de gorge, grippe, etc. Anatussol est le remède de famille inestimable! Aux premiers symptômes, le maman sage recourt à la bouteille d'ANATUSSOL qu'elle tient en réserve. Contre toutes les maladies des voies respiratoires.

La légère augmentation ne cause pas de surprise; tous s'y attendaient et le conseil de ville en avait été averti d'avance.

LEUR EXCELLENCE VISITERONT JEUDI L'AILE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL

Son Excellence le gouverneur général du Canada, en une visite officielle de la nouvelle annexe de l'hôpital de la rue Water, à 3 heures 15 jours après-midi. Le gouverneur sera accompagné de Lady Willingdon et de membres du personnel de Rideau Hall.

A l'hôpital, il s'est reçu par la Révérende Soeur St-Joseph, supérieure de l'hôpital Général, et le Dr R. Chevrier, doyen du corps médical de la même institution.

VAARA SUBIRA SON PROCÈS

SUDURY, 19 — Le grand jury a trouvé matière à procès dans la cause de Vaara, éditeur d'un journal finlandais accusé d'avoir publié des articles diffamatoires pendant la plus grande crise de la maladie du polio. Vaara aura maintenant à subir son procès aux assises. L'on s'attend à ce que la cause termine aujourd'hui. L'honorable juge Wright préside au tribunal.

LEUR EXCELLENCE VISITERONT JEUDI L'AILE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL

Son Excellence le gouverneur général du Canada, en une visite officielle de la nouvelle annexe de l'hôpital de la rue Water, à 3 heures 15 jours après-midi. Le gouverneur sera accompagné de Lady Willingdon et de membres du personnel de Rideau Hall.

A l'hôpital, il s'est reçu par la Révérende Soeur St-Joseph, supérieure de l'hôpital Général, et le Dr R. Chevrier, doyen du corps médical de la même institution.

VAARA SUBIRA SON PROCÈS

SUDURY, 19 — Le grand jury a trouvé matière à procès dans la cause de Vaara, éditeur d'un journal finlandais accusé d'avoir publié des articles diffamatoires pendant la plus grande crise de la maladie du polio. Vaara aura maintenant à subir son procès aux assises. L'on s'attend à ce que la cause termine aujourd'hui. L'honorable juge Wright préside au tribunal.

FEU M. G. CHAMPAGNE

M. Geo Champagne, 162 rue Leduc, est décédé hier après-midi à 410 heures, à sa résidence, à l'âge de 74 ans et 6 mois, après une longue paralysie. Né à St-Félix de Valois, il a presque toujours demeuré à Hull et était un des plus vieux paroissiens de la paroisse du T. S. Rédempteur. Il vivait retiré depuis 3 ans. Il était membre du Tiers-Ordre, de la Congrégation des Hommes et de l'Union St-Joseph du Canada.

Outre son épouse, née Marie Bernier, il laisse un fils adoptif, M. Eugène Leboursard, à Hull, deux frères, MM. Pierre et Narcisse Champagne, à Joliette.

Les funérailles ont lieu demain matin à 730 heures en l'église et au cimetière du T. S. Rédempteur.

Nos plus profondes sympathies aux parents en deuil.

COUR DU RECORD

Oscar Goyette, 201-1-2 rue Maison-neuve, a été traduit ce matin devant le recorder Parent sous accusation de résistance à la police. Il a été condamné à \$25 et aux frais ou à un mois. Il fut arrêté par les constables Philion et Rossignol. William Flansbury, de Billings Bridge, arrêté par le constable Samsier pour refus de circuler devra verser un cautionnement de \$25 pour un an et les frais de cour ou faire quinze jours.

Cercle des institutrices

À la Bourse du Travail, jeudi 12 Février, à 4 heures, assemblée importante du Cercle des Institutrices. Toutes sont priées d'y être présentes.

La Secrétaire, nos 42-43

ON DEMANDE HIER À L'HON. BRACKEN DE DÉMISSIONNER

LE PREMIER MINISTRE DU MANITOBA EST EN COURSE POUR DÉMISSIONNER ET ANNULER LE CONTRAT DES CHUTES DES SEPT SOEURS.

WINNIPEG, 19. (S.P.C.) — À la séance d'hier soir de la législature du Manitoba, on a demandé au premier ministre Bracken de démissionner et d'annuler le contrat d'énergie des chutes des Sept Sœurs conclu avec la compagnie d'électricité de Winnipeg. Le procureur général Major et le ministre des travaux publics Clubb ont offert leur démission et le premier ministre a déclaré qu'il ne l'accepterait pas tant que les vues de la chambre ne seraient pas connues. Plusieurs des orateurs de l'opposition ont demandé au gouvernement d'annuler le contrat. Le premier ministre a déclaré qu'il ne l'accepterait pas tant que les vues de la chambre ne seraient pas connues. Plusieurs des orateurs de l'opposition ont demandé au gouvernement d'annuler le contrat. Le premier ministre a déclaré qu'il ne l'accepterait pas tant que les vues de la chambre ne seraient pas connues.

John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

M. Bracken avait déclaré auparavant que la motion serait regardée comme un manque de confiance. John Queen, chef travailliste, présente une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur le contrat d'énergie. Je ne vois pas, dit-il, comment le gouvernement pourrait éviter une élection cet été.

DE VIGOUREUX DÉBATS HIER À LA LÉGISLATURE

L'opposition plus combattive que jamais. — La construction du Pont Scott. — L'abandon des peines. — M. C. Howe et les Ponts Viau et Lachapelle.

INTERPELLATIONS (Du Correspondant du "Droit")

QUEBEC, 19. — La Chambre a siégé pendant deux heures hier après-midi. Cinq députés de l'opposition et une vingtaine de ministères étaient présents. C'est dire que l'assistance n'était pas très nombreuse. Mais cela n'a surpris personne. Les séances du lundi ne font jamais salle comble. Elles sont généralement convoquées pour permettre à la Chambre d'expédier les affaires de routine et de faire subir aux bills leur première ou leur deuxième lecture. Celle d'hier après-midi permettait d'être très calme et elle a dépendant donné lieu de vigoureux débats. L'opposition parait être revenue à Québec, cette semaine, plus combattive que jamais.

M. Maurice Duplessis, député conservateur des Trois-Rivières, a été constamment sur la brèche et il a bataillé ferme avec le premier ministre et l'hon. Antonin Gailpeau, ministre des Travaux Publics et du Travail. Le projet de loi concernant la reconstruction du pont Scott qui semblait devoir passer comme une lettre à la poste a même fourni l'occasion d'une petite escarmouche, puis d'une mêlée générale. M. Camille Houde a voulu savoir par quel gouvernement avait l'intention de faire pour les ponts Viau et Lachapelle, à Montréal. Le premier ministre a répondu que l'opposition ne pouvait élargir à ce point les cadres du débat. M. Houde avait à peine repris son fauteuil que le premier ministre se levait à son tour pour protester contre l'ordre des débats avant que les travaux aient été approuvés par les représentants du peuple. M. Gailpeau répliqua que les crédits de la province n'étaient pas encore engagés dans cette entreprise et que la Chambre pouvait tuer le bill si elle le voulait. M. Houde entra à son tour en scène et déclara que le gouvernement n'avait pas à s'écarter de l'attitude de l'opposition. Il fit allusion aux travaux du Palais de Justice et ajouta qu'il valait mieux faire que de dépenser l'argent de la province sans avoir été au préalable autorisée par la Chambre. Le député des Trois-Rivières réclama enfin la production du contrat du pont Scott et le débat est ajourné pour permettre à M. Gailpeau de faire le document réclamé. Comme on le voit, des projets de loi qui paraissent anodins peuvent parfois donner lieu à des conflits intéressants.

LES PEINES

Le député des Trois-Rivières s'est encore opposé à l'adoption du bill concernant l'abandon des peines sous prétexte que le gendarme ne devait pas être laissé pour compte. M. Duplessis voyait dans cette mesure un danger pour l'institution de la prison. Il a suggéré que le cas des prisonniers soit soumis aux juges des sessions ou aux magistrats les plus anciens. Le premier ministre a répliqué que le nombre de prisonniers était trop grand pour qu'il soit pratique d'adopter la proposition du député des Trois-Rivières, que le juge ou le magistrat devraient nécessairement baser leur jugement sur le rapport du gardien de la prison et qu'il importait d'avoir une loi laissant aux juges le droit de décider. L'amendement de M. Duplessis a été décliné par un vote de 18 à 5.

Le gouvernement d'abord répondit à plusieurs interpellations de l'opposition. Il y a une loi qui ne manquant pas de passage à l'Assemblée législative. C'est la loi qui a été votée le 12 février 1928.

En 1928 le taux était de \$3.05, mais en 1927 il était le même que cette année. Le nouveau taux a été fixé hier soir à une réunion conjointe du bureau du Collège et du comité consultatif technique.

La légère augmentation ne cause pas de surprise; tous s'y attendaient et le conseil de ville en avait été averti d'avance.

En 1928 le taux était de \$3.05, mais en 1927 il était le même que cette année. Le nouveau taux a été fixé hier soir à une réunion conjointe du bureau du Collège et du comité consultatif technique.

La légère augmentation ne cause pas de surprise; tous s'y attendaient et le conseil de ville en avait été averti d'avance.

En 1928 le taux était de \$3.05, mais en 1927 il était le même que cette année. Le nouveau taux a été fixé hier soir à une réunion conjointe du bureau du Collège et du comité consultatif technique.

La légère augmentation ne cause pas de surprise; tous s'y attendaient et le conseil de ville en avait été averti d'avance.

En 1928 le taux était de \$3.05, mais en 1927 il était le même que cette année. Le nouveau taux a été fixé hier soir à une réunion conjointe du bureau du Collège et du comité consultatif technique.

La légère augmentation ne cause pas de surprise; tous s'y attendaient et le conseil de ville en avait été averti d'avance.

En 1928 le taux était de \$3.05, mais en 1927 il était le même que cette année. Le nouveau taux a été fixé hier soir à une réunion conjointe du bureau du Collège et du comité consultatif technique.

La légère augmentation ne cause pas de surprise; tous s'y attendaient et le conseil de ville en avait été averti d'avance.

En 1928 le taux était de \$3.05, mais en 1927 il était le même que cette année. Le nouveau taux a été fixé hier soir à une réunion conjointe du bureau du Collège et du comité consultatif technique.

La légère augmentation ne cause pas de surprise; tous s'y attendaient et le conseil de ville en avait été averti d'avance.

En 1928 le taux était de \$3.05, mais en 1927 il était le même que cette année. Le nouveau taux a été fixé hier soir à une réunion conjointe du bureau du Collège et du comité consultatif technique.

La légère augmentation ne cause pas de surprise; tous s'y attendaient et le conseil de ville en avait été averti d'avance.

En 1928 le taux était de \$3.05, mais en 1927 il était le même que cette année. Le nouveau taux a été fixé hier soir à une réunion conjointe du bureau du Collège et du comité consultatif technique.

La légère augmentation ne cause pas de surprise; tous s'y attendaient et le conseil de ville en avait été averti d'avance.

En 1928 le taux était de \$3.05, mais en 1927 il était le même que cette année. Le nouveau taux a été fixé hier soir à une réunion conjointe du bureau du Collège et du comité consultatif technique.

La légère augmentation ne cause pas de surprise; tous s'y attendaient et le conseil de ville en avait été averti d'avance.

En 1928 le taux était de \$3.05, mais en 1927 il était le même que cette année. Le nouveau taux a été fixé hier soir à une réunion conjointe du bureau du Collège et du comité consultatif technique.

La légère augmentation ne cause pas de surprise; tous s'y attendaient et le conseil de ville en avait été averti d'avance.

En 1928 le taux était de \$3.05, mais en 1927 il était le même que cette année. Le nouveau taux a été fixé hier soir à une réunion conjointe du bureau du Collège et du comité consultatif technique.

La légère augmentation ne cause pas de surprise; tous s'y attendaient et le conseil de ville en avait été averti d'avance.

En 1928 le taux était de \$3.05, mais en 1927 il était le même que cette année. Le nouveau taux a été fixé hier soir à une réunion conjointe du bureau du Collège et du comité consultatif technique.

La légère augmentation ne cause pas de surprise; tous s'y attendaient et le conseil de ville en avait été averti d'avance.

En 1928 le taux était de \$3.05, mais en 1927 il était le même que cette année. Le nouveau taux a été fixé hier soir à une réunion conjointe du bureau du Collège et du comité consultatif technique.

La légère augmentation ne cause pas de surprise; tous s'y attendaient et le conseil de ville en avait été averti d'avance.

En 1928 le taux était de \$3.05, mais en 1927 il était le même que cette année. Le nouveau taux a été fixé hier soir à une réunion conjointe du bureau du Collège et du comité consultatif technique.

La légère augmentation ne cause pas de surprise; tous s'y attendaient et le conseil de ville en avait été averti d'avance.

En 1928 le taux était de \$3.05, mais en 1927 il était le même que cette année. Le nouveau taux a été fixé hier soir à une réunion conjointe du bureau du Collège et du comité consultatif technique.

La légère augmentation ne cause pas de surprise; tous s'y attendaient et le conseil de ville en avait été averti d'avance.

En 1928 le taux était de \$3.05, mais en 1927 il était le même que cette année. Le nouveau taux a été fixé hier soir à une réunion conjointe du bureau du Collège et du comité consultatif technique.

La légère augmentation ne cause pas de surprise; tous s'y attendaient et le conseil de ville en avait été averti d'avance.

En 1928 le taux était de \$3.05, mais en 1927 il était le même que cette année. Le nouveau taux a été fixé hier soir à une réunion conjointe du bureau du Collège et du comité consultatif technique.

La légère augmentation ne cause pas de surprise; tous s'y attendaient et le conseil de ville en avait été averti d'avance.

En 1928 le taux était de \$3.05, mais en 1927 il était le même que cette année. Le nouveau taux a été fixé hier soir à une réunion conjointe du bureau du Collège et du comité consultatif technique.

La légère augmentation ne cause pas de surprise; tous s'y attendaient et le conseil de ville en avait été averti d'avance.

En 1928 le taux était de \$3.05, mais en 1927 il était le même que cette année. Le nouveau taux a été fixé hier soir à une réunion conjointe du bureau du Collège et du comité consultatif technique.

La légère augmentation ne cause pas de surprise; tous s'y attendaient et le conseil de ville en avait été averti d'avance.

En 1928 le taux était de \$3.05, mais en 1927 il était le même que cette année. Le nouveau taux a été fixé hier soir à une réunion conjointe du bureau du Collège et du comité consultatif technique.

La légère augmentation ne cause pas de surprise; tous s'y attendaient et le conseil de ville en avait été averti d'avance.

Le Dr F.-C. Henroteau, conférencier au Cercle Littéraire de l'Institut, jeudi, au Château Laurier

Le docteur François-C. Henroteau, docteur en sciences de l'Université de Bruxelles, sera le conférencier à la prochaine réunion du Cercle Littéraire de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa. Il parlera sur "Les forces en perspective".

Cette réunion aura lieu au Château Laurier, le jeudi, 21 février 1929, à 8 heures 30 du soir. Jusqu'ici, le Cercle s'assemblait au salon de l'Institut, mais ce local est devenu trop peu spacieux pour contenir l'auditoire sans cesse croissant qui participe à sa vie littéraire. C'est avec bonheur que les autorités peuvent mettre une élégante salle du Château à la disposition de ceux qui par le passé ont bien voulu prodiguer leur encouragement à leur œuvre.

Le docteur Henroteau est déjà très avantageusement connu des membres et amis du Cercle littéraire. Ses connaissances approfondies et ses recherches élaborées en astronomie font de lui une autorité en cette science. La manière claire et intéressante dont il sait présenter le résultat de ses études est un élément qui assure d'avance le succès de sa conférence.

LA CRÉATION D'UN BUREAU MÉDICAL A ÉTÉ DÉCIDÉE

LE CONSEIL MUNICIPAL ACCÈPTE LA RECOMMANDATION DU BUREAU DES COMMISSAIRES. LES REMARQUES DE M. ALBERT PINARD.

Pour la deuxième fois en quinze jours, le Bureau des Commissaires recommandait au Conseil de ville, lundi soir, la création d'un bureau médical, composé des docteurs Lomer, Carmichael et Shirreff, médecins de la corporation, dont la tâche sera d'étudier chaque cas de mandant entré aux hôpitaux des incurables. Et cette fois-ci, à un vote de 15 à 6, le Conseil adopta la recommandation.

M. Geldert, appuyé de M. McVeigh, proposa en amendement que le docteur Robertson, surintendant de l'hôpital civique, soit nommé à ce bureau et que le dit bureau s'adjoigne des membres du personnel régulier de l'hôpital civique et de l'hôpital général. La recommandation du Bureau suggère de s'adjoindre des membres du personnel consultant de ces deux hôpitaux.

L'amendement fut décliné par 11 à 10.</